

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mâconnais-Beaujolais Agglomération

Correspondant : M. Jean-Patrick COURTOIS, Président, 67 esplanade du Breuil CS 20811, 71011 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 01 79, courriel : marchespublics@mb-agglo.com, adresse internet : <http://territoires-numeriques-bfc.fr>

Objet du marché : Prestations de service pour l'entretien du linge de la crèche A.TACHOT

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'accord cadre porte sur les prestations d'entretien du linge pour enfants, sans repassage, avec collecte et remise sur place sur une fréquence pluri-hebdomadaire.

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre qui s'exécute par l'émission de bons de commande, au fur et à mesure des besoins, en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 modifié

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre prend effet à compter du 16 avril 2018 pour une période initiale de 1 an.

Il est reconductible 3 fois pour une période de 1 an. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra pas excéder 4 ans. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum mais avec montant maximum de 17 000 euro(s) H.T. par période.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement n'est exigé

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les crédits sont inscrits au budget de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements pour le même lot.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Critères de sélection des candidatures : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer la situation juridique, ainsi que les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour vérifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (ces éléments peuvent être produits au moyen du formulaire non obligatoire DC1, version du 26 octobre 2016).

Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, minimum 3 références, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Déclaration indiquant l'outillage du candidat pour la réalisation des prestations.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique à partir du cadre de mémoire technique notée sur 60 points . Ce critère se décompose en 3 sous-critère (voir règlement de consultation) (60 %)
- Prix des prestations, noté sur 40 points et jugé sur la base du montant total HT indiqué dans le DQE (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 février 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

MAPA18_ENTRETIEN_LINGE

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté (e bourgogne) ou peut être remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande, par écrit, soit par courriel à l'adresse marchespublics@mb-agglo.com ou par courrier à l'adresse suivante : Mâconnais Beaujolais Agglomération - Service de la Commande Publique - 67 Esplanade du Breuil - CS 20811 - 71001 Mâcon Cedex. Les conditions des remise de plis sont définies dans le règlement de la consultation : poste avec AR, dépôt contre récépissé. Les plis sont à déposer à la réception de Mâconnais Beaujolais Agglomération (siège) aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h. La transmission des plis par voie électronique se fait uniquement sur le profil d'acheteur Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté (e bourgogne), les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Après examen des offres, la collectivité se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les 3 candidats les mieux classés. Dans ce cas, les candidats appelés à négocier seront prévenus par courrier des modalités pratiques de la négociation. Cependant, il sera possible d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Pour chacune de ces phases, les candidats appelés à négocier seront prévenus par courrier des modalités pratiques de la négociation. Cependant, il sera possible d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 janvier 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mâconnais-Beaujolais Agglomération, 67 esplanade du Breuil CS 20811, 71011 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 01 79, courriel : marchespublics@mb-agglo.com, adresse internet : <http://territoires-numeriques-bfc.fr>